



Bassin La Rochelle

RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES



Récapitulatif

| | |
|--|---|
| La Rochelle (FR) Charente Maritime (17) | |
| Produit | EcoBloc inspectable Flex, Regards Vario |
| Utilisation | Bassin de rétention |
| Volume | 2072 m ³ |

BASSIN DE RÉTENTION :

Une réponse à l'imperméabilisation des sols

Les récentes crues ayant entraîné des inondations sur l'ensemble du territoire français font prendre conscience de l'importance de la gestion des eaux pluviales, notamment dans les villes et autres espaces où l'imperméabilisation des sols est forte. Afin de répondre à cette problématique, la société ALSTOM a fait appel à GRAF pour installer un bassin de rétention sous le parking de son site de La Rochelle.

Avec l'adoption de la Directive Européenne relative à la gestion des eaux (2000/60/EC), les législations relatives à la gestion des eaux sont en cours d'amendement dans la plupart des pays européens afin de favoriser une utilisation renouvelable et écologique de l'eau. En France il est ainsi de la responsabilité de chaque propriétaire de parcelle de gérer ses propres eaux pluviales, notamment en installant un système de collecte compensant l'imperméabilisation du sol induit par chaque projet de construction, et ce afin de réduire les risques d'inondations.

C'est pour cette raison que, dans le cadre de l'installation d'un parking pour le personnel de son site de La Rochelle (17), ALSTOM a fait appel à la société GRAF pour qu'elle lui propose une solution innovante et performante.

C'est un bassin d'orage constitué de structures alvéolaires ultra légères EcoBloc Flex d'un volume de 2072 m³ qui a été proposé et accepté. Ce sont les avantages des modules EcoBloc

en termes de logistique et de pose qui ont fait la différence. En effet, compte tenu de la taille importante du bassin, le fait que les éléments du système soit empilables les uns dans les autres a apporté un réel gain de temps lors du déchargement, en plus de réduire les coûts logistiques (moins de camions pour le transport). D'autre part la grande modularité du système et son assemblage facile ont permis une pose simple et rapide. Ainsi, sur les deux mois de chantier prévus pour la création du parking, seulement 10 jours ont été nécessaires à la société EIFFAGE, en charge de la réalisation des travaux, pour installer le bassin.

Le bassin, d'une longueur de 43 m pour une largeur de 26 m et une hauteur de 1,96 m, est composé de 10176 EcoBloc Flex et de 1696 plaques de fond. Le fond de fouille est recouvert d'un lit de pose de 10 cm (constitué de gravillons) puis d'un géotextile, avant la pose des plaques de fond qui constituent la base du bassin. Les EcoBlocs Flex sont assemblés sur six niveaux et solidarisés par un système de clips. L'ouvrage est terminé lorsqu'un géotextile est installé de manière à l'envelopper complètement.



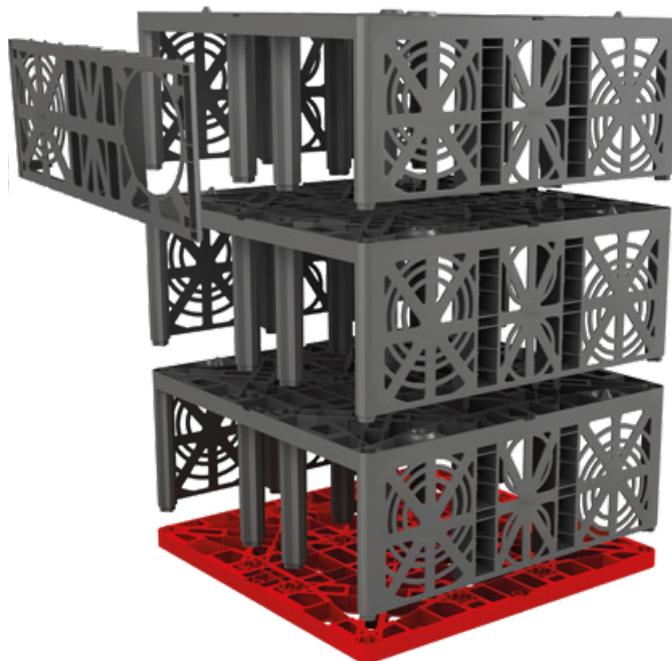


Plus d'informations sur nos solutions sur notre site internet : www.graf.fr/systemes-dinfiltration

Un total de 32 regards Vario ont été installés (1 par rangée) afin de permettre l'inspection et l'hydrocurage de l'ensemble de l'ouvrage. Les regards Vario s'intégrant directement au bassin, ils n'ont nécessité aucune excavation supplémentaire et ont facilité la pose de la membrane étanche.



Le bassin ayant été prévu sous un parking, le recouvrement minimum nécessaire était de 50 cm. Les bassins d'Ecoblocs Flex GRAF peuvent supporter un passage jusqu'à 60 tonnes (sous conditions).



Les modules EcoBloc sont empilables, ce qui permet d'en optimiser le transport.



Le bassin complété propose un volume de rétention de 2072 m³.



Le regard Vario 800 peut être installé à n'importe quel endroit du bassin. Il supporte une charge de passage identique au bassin et les surfaces de raccordement sont parfaitement ajustées aux EcoBloc Flex.



WWW.GRAF.FR



Elodie NAPOLI - napoli@graf.fr

Quentin DELCAMBRE - delcambre@graf.fr

45 route d'Ernolsheim
F-67120 Dachstein-Gare
Tel.: +33 (0) 3 88 49 73 10
Fax: +33 (0) 3 88 49 32 80